

Tableau récapitulatif des certifications
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF ACTIVITES EQUESTRES

Objectif terminal d'intégration	Objectif intermédiaire	Modalités de certifications (extraits de l'annexe III de l'Arrêté du 31 octobre 2016)
UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Contribuer au fonctionnement d'une structure	Projet d'animation : ➤ Transmission par le candidat d'un dossier , dans les conditions fixées par le DRJSCS, explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance ➤ Présentation orale portant sur le projet d'animation d'une durée de 20 minutes au maximum suivie d'un entretien d'une durée de 20 minutes au maximum.
UC 2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	Concevoir un projet d'animation Conduire un projet d'animation Évaluer un projet d'animation	
UC 3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	Dossier pédagogique : ➤ Transmission par le candidat d'un dossier pédagogique , dans les conditions fixées par le DRJSCS, comprenant : a) 4 progressions pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> • 1 au moins s'adressant à un public enfant • 1 au moins s'adressant à un public adulte • portant toutes sur la préparation aux galops de cavalier et impérativement sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ pratique équestre à pied, ○ débutants, ○ préparation galops 2 à 4, ○ préparation galops 5 à 7. Chaque progression, <ul style="list-style-type: none"> • s'adresse au même groupe • propose au moins 3 séances b) 3 séances , chacune ayant le support d'une activité différente (non olympique) c) l'attestation du tuteur et d'un formateur portant sur la réalité de la préparation et de la mise en œuvre des activités décrites dans le dossier ➤ Entretien oral portant sur le dossier pédagogique , d'une durée de 20 minutes au maximum. Mise en situation professionnelle : ➤ Conduite de tout ou partie d'une séance d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> • thème et niveau précisés au candidat par les évaluateurs • 4 à 8 cavaliers • 20 à 30 mn (le candidat dispose d'1 heure pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers) ➤ Entretien de 15 mn maximum

EQUICURSUS

<p>UC 4b</p> <p>Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE »</p>	<p>Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</p> <p>Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</p> <p>Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option</p>	<p>L'épreuve porte sur les niveaux du galop 5 de cavalier jusqu'au degré 2 ou les épreuves de compétition club.</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>➤ Conduite de tout ou partie d'une séance d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • thème et niveau précisés au candidat par les évaluateurs après tirage au sort entre les 3 disciplines olympiques • 2 à 4 cavaliers • 15 à 20 mn (le candidat a 40 mn pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers) <p>➤ Entretien de 10 mn maximum se déroulant après la démonstration technique (sauf en cas de dispense)</p> <p>Démonstration technique à l'issue de la séance effectuée au 1° :</p> <p>➤ Démonstration technique commentée, à partir de l'analyse de la cavalerie et du choix d'un équidé par le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> • objectif de la démonstration, <u>au choix du candidat</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ illustrer l'un des objectifs techniques de la séance, ○ OU proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance. • 15 à 20 mn <p>➤ Entretien de 10 mn au maximum</p>
--	--	--